

La Métropole Rouen Normandie engage la requalification du parc d'activités du Malaquis au Trait

Le parc d'activités du Malaquis au Trait regroupe une trentaine d'entreprises, dont certaines disposent d'une envergure internationale, soit au total plus de 3000 emplois. Renaturation, nouvelles pistes cyclables, sécurisation des déplacements : la Métropole Rouen Normandie fait le choix de valoriser cette zone essentielle pour le territoire et son attractivité ! Les travaux ont débuté le lundi 2 mai 2022.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen et Abdelkrim Marchani, Vice-président en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international : « La Métropole s'engage pour l'attractivité du territoire ! La requalification du parc d'activités du Malaquis a été conçue afin de s'adapter au mieux aux besoins de chaque entreprise, dans le but de valoriser le bassin économique du Trait, essentiel à la ville et à la Métropole. Des rencontres ont été organisées dans la phase d'avant-projet, pour réaliser les travaux au plus près des attentes des usagers de cette zone. C'est un parc d'activités agréable, accessible et respectueux de l'environnement, qui sera complètement transformé à l'issue des travaux : végétalisation, piste cyclable, éclairage solaire... Tout a été pensé pour s'intégrer dans l'environnement naturel alentour. »



Financé par la Métropole Rouen Normandie, ainsi qu'avec des subventions de la Région Normandie et du Département de la Seine-Maritime, le plan de requalification d'un montant de 3 230 382€ prévoit :

- La rénovation de la voirie,
- La création d'une piste cyclable permettant l'accès à une zone de détente en bords de Seine. Le parc d'activités sera, à terme, raccordé à la voie verte du Trait à Duclair,
- La sécurisation des modes de déplacement avec la création d'un rond-point, de trottoirs conformes à l'accessibilité PMR, un passage surélevé aux carrefours et l'installation de ralentisseurs,
- L'organisation de stationnements,
- L'aménagement des abords de la chaussée : trottoirs, espaces verts, noues, mobilier urbain,
- La mise en place de 115 nouveaux mâts d'éclairage public solaires.

Cadre de travail et respect de l'environnement

Cette requalification se veut à la fois respectueuse de l'environnement, tout en offrant aux usagers un cadre agréable et fonctionnel. Ainsi, 100 arbres et 2044 arbustes d'essences locales seront plantés et 5000 m² d'espaces enherbés seront créés. Afin de desservir la zone via des mobilités douces, 1,5km de pistes cyclables verront le jour, ainsi que 4 bornes de recharge pour véhicules électriques. Enfin, l'éclairage public sera entièrement alimenté par panneaux photovoltaïques.

CONTACT PRESSE

Justine HUNAUT-DEQUATREMARÉ

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 | 06 60 71 99 61